



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

TIP TOP TOPCOAT LSE

#### Art.-No.

590 3490, 590 3500

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Peinture antiadhésive

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: TIP TOP Oberflächenschutz Elbe GmbH  
Rue: Heuweg 4  
Lieu: D-06886 Wittenberg  
Téléphone: +49(0)3491/635-50  
Téléfax: +49(0)3491/635-552  
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:  
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)  
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange conformément au 1272/2008/CE

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Resp. Sens. 1A

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Cancérogénicité: Carc. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif par inhalation.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation .

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Susceptible de provoquer le cancer.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Polyisocyanate aromatique

4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane

Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères

2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane

2,2'-Diisocyanate de diphénylméthane

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer vapeurs.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH204	Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
--------	--

#### 2.3. Autres dangers

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

---

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Préparation avec des isocyanates

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
67815-87-6	Polyisocyanate aromatique			< 40 %
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT RE 2; H332 H315 H319 H334 H317 H373			
141-78-6	Acétate d'ethyle			< 35 %
	205-500-4	607-022-00-5	01-2119475103-46	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane			< 20 %
	202-966-0	615-005-00-9	01-2119457014-47	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
32055-14-4	Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères			< 10 %
	500-079-6		01-2119457024-46	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1A, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
5873-54-1	2,4'-Diisocyanate de diphenylméthane			< 5 %
	227-534-9	615-005-00-9	01-2119480143-45	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			
2536-05-2	2,2'-Diisocyanate de diphenylméthane			< 1 %
	219-799-4	615-005-00-9	01-2119927323-43	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Resp. Sens. 1, Skin Sens. 1, STOT SE 3, STOT RE 2; H351 H332 H315 H319 H334 H317 H335 H373			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Surveillance médicale de 48 heures minimum.

**Après inhalation**

En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle.

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Conduire chez le médecin.

**Après contact avec la peau**

Enlever immédiatement la matière adhérente.

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

Consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Ne pas faire vomir.

Appeler aussitôt un médecin.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.



#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Nocif par inhalation.

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

"Avec les personnes hypersensibles, des réactions comme la toux ou des troubles respiratoires peuvent apparaître même avec des concentrations méprisables d'isocyanate; pour cela, prendre soin que la pièce soit bien aérée et ventilée."

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

---

### **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

Acide cyanhydrique (HCN)

Isocyanates (NCO)

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

##### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts, la terre ou dans les milieux aquatiques.

Pour cette raison, retenir au mieux l'eau d'extinction.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

### **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Ne pas fermer hermétiquement le récipient.

La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.



## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Evacuation locale.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

#### Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

#### Indications concernant le stockage en commun

Une réaction exothermique avec:

Eau, amines, alcools

Des acides et des bases.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peinture antiadhésive

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
101-68-8	4,4'-Diisocyanate de diphenylméthane	0,01	0,1		VME (8 h)	
		0,02	0,2		VLE (15 min)	
141-78-6	Acétate d'éthyle	400	1400		VME (8 h)	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

#### Protection des mains

Gants de protection contre les risques chimiques en nitrile, nitrile/coton, butyle ou néoprène, avec une épaisseur minimum de 0,7 mm, temps de perméation d'environ 480 minutes.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.



Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Veuillez trouver des exemples dans la base de données de gants de protection sous :

<http://bestglove.com/site/chemrest/>

#### Protection de la peau

Vêtement de protection léger.

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	Verdâtre	
Odeur:	Fruitée	
<b>Modification d'état</b>		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Env. 77 °C	
Point d'éclair:	- 4 °C	
Limite inférieure d'explosivité:	2,1 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité:		
Température d'inflammation:	> 460 °C	
Densité (à 20 °C):	1,08 g/cm <sup>3</sup>	
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Réagit avec l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Acétone, dichlorométhane: Miscible	
Durée d'écoulement: (à 23 °C)	< 30 s	4 DIN EN ISO 2431
Teneur en solvant:	< 70 %	

### 9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec:

Eau, amines, alcools

Des acides et des bases.

### 10.4. Conditions à éviter

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

Ne pas fermer hermétiquement le récipient. Risque d'éclatement des récipients.

### 10.5. Matières incompatibles

Eau, amines, alcools

Des acides et des bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Isocyanates



---

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

Absence de données toxicologiques.

#### **Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (Polyisocyanate aromatique), (4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane), (Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères), (2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane), (2,2'-Diisocyanate de diphénylméthane)

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. (Polyisocyanate aromatique), (4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane), (Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères), (2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane), (2,2'-Diisocyanate de diphénylméthane)

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires. (4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane), (Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères), (2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane), (2,2'-Diisocyanate de diphénylméthane)

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Acétate d'éthyle)

#### **Effets graves après exposition répétée ou prolongée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Polyisocyanate aromatique), (4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane), (Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères), (2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane), (2,2'-Diisocyanate de diphénylméthane)

#### **Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Susceptible de provoquer le cancer. (4,4'-Diisocyanate de diphénylméthane), (Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle, oligomères), (2,4'-Diisocyanate de diphénylméthane), (2,2'-Diisocyanate de diphénylméthane)

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

#### **Expériences tirées de la pratique**

##### **Observation diverses**

"Avec les personnes hypersensibles, des réactions comme la toux ou des troubles respiratoires peuvent apparaître même avec des concentrations méprisables d'isocyanate; pour cela, prendre soin que la pièce soit bien aérée et ventilée."

---

## **SECTION 12: Informations écologiques**

Donnée non disponible.

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible.

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Pollue faiblement l'eau.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Dans les systèmes aqueux, formation de polyuréas insolubles et chimiquement inertes (inactives).

La transformation avec de l'eau en CO<sub>2</sub> et polyuréa est forte favorisée par les soi-disantes anéantisseurs liquides (de l'ammoniac, de la soude ou des alcools, en combinaison avec des savonneux liquides).




---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

#### Code d'élimination des déchets-Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Classé comme déchet dangereux.

#### L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 1263
<b><u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u></b>	Peintures
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité dégagee:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

### Transport fluvial (ADN)

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 1263
<b><u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u></b>	Peintures
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité dégagee:	E2

**TIP TOP TOPCOAT LSE**

Date de révision: 16.06.2015

Numéro de révision: 1,2

Code du produit: 00359-0001

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:** UN 1263**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** Paint**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Marine polluant: No  
 Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg  
 Quantité dégagée: E2  
 EmS: F-E, S-E

**Transport aérien (ICAO)****14.1. Numéro ONU:** UN 1263**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** Paint**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L  
 Passenger LQ: Y341  
 Quantité dégagée: E2  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): &lt; 35%

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**Information supplémentaire**

Observer les normes pour les produits chimiques interdits.



## **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **SECTION 16: Autres informations**

### **Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

### **Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

### **Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*